

78. Les études conduites par différentes filiales de l'organisation des Nations-Unies montrent que la situation mondiale est en train de s'aggraver. Différents plans et projets dans lesquels l'art et la culture sont investis de pouvoirs importants ont été élaborés. Dans le programme de l'UNESCO pour 1984-1985, la création et la créativité ont une place privilégiée. Pourquoi la participation de l'AIAP aux objectifs et aux actions fixés par ces projets ne se traduirait-elle pas, entre autres, au cours des deux prochaines années, par une exposition internationale d'art sous l'égide de l'UNESCO ?
79. LA RECOMMANDATION DE L'UNESCO RELATIVE A LA CONDITION DE L'ARTISTE est un projet qui devrait permettre d'améliorer les conditions de vie de l'artiste, en leur offrant différents moyens pour travailler et exercer leur influence. L'orateur a conclu son intervention en demandant au nouveau Président de l'AIAP de songer sérieusement à la possibilité de confier aux artistes le soin d'organiser une action en faveur de la paix.
80. BELGIQUE. WALTER VILAIN, Président du Comité national belge, a été dans l'obligation de quitter la séance. Son texte a été lu par GEORGE SWEET (Royaume-Uni). M. Vilain a rappelé la situation difficile de l'art et des artistes en Belgique. La taxe à la valeur ajoutée d'un montant de 19 %, payable sur le prix d'achat d'une œuvre d'art, a entraîné la disparition quasi-totale du marché de l'art ; les galeries, les connaisseurs, les amateurs d'art authentique ainsi que les jeunes artistes sont particulièrement touchés par cette situation déplorable. L'art passe pour un luxe inutile ou un investissement à long terme. Les écoles d'art s'appauvrissent. Elles n'ont plus les moyens d'acheter du matériel et se voient contraintes de licencier leurs professeurs, faute de fonds. Le niveau de l'enseignement dans les écoles d'art de Belgique risque d'être profondément affecté.
81. L'estime dans laquelle une nation tient son art et sa civilisation se reflète dans son attitude vis-à-vis de l'art. En Belgique, le conflit est évident entre les priorités politiques et les besoins de l'artiste. « JE TIENS A RAPPELER ICI L'ESSENCE MEME DE CE QU'UN ARTISTE DOIT POSSÉDER OU CONQUÉRIR : LA LIBERTÉ ET LA CONSCIENCE DE SA PROPRE VÉRITÉ, LIBERTÉ ÉLÉMENTAIRE DONT UN ARTISTE A BESOIN POUR CRÉER UNE ŒUVRE FIDÈLE A LUI-MÊME ET QU'ON ATTEND DE LUI. AUCUN ÉTAT N'A LE DROIT DE REFOULER LA CRÉATIVITÉ D'UN PEUPLE. LES ARTISTES DOIVENT ÊTRE ACCEPTÉS COMME DES MEMBRES A PART ENTIÈRE DE LA SOCIÉTÉ, DES PRODUCTEURS, ET NON DES CONSOMMATEURS DE BIENS. LA NATURE PARTICULIÈRE DE LEUR TRAVAIL DOIT CONSTAMMENT ÊTRE SALUÉE. »
82. L'une des mesures prises en Belgique pour intégrer l'artiste dans la société consiste dans un nouveau système de retraite qui permet aux artistes de poursuivre leur activité artistique même après l'âge de la retraite. Les Comités nationaux de l'AIAP devraient vérifier que les termes de L'ACCORD DE FLORENCE DE L'UNESCO sont rigoureusement respectés par leurs gouvernements. Les artistes ont besoin de la protection de ce protocole international pour faire traverser les frontières à leurs œuvres et contribuer ainsi à la coopération culturelle et à la compréhension entre les peuples.
83. ANATOL BUCHHOLTZ, République Fédérale d'Allemagne (L'intervention est lue en anglais par SYLVIA KORNMACHER.) Après avoir lancé un appel sincère à tous à œuvrer en faveur de la paix et à signer une pétition des artistes pour la paix, M. Buchholtz a fait un compte rendu des travaux accomplis par le Comité national de l'AIAP en RFA. Le rapport montrait les multiples possibilités qui s'offrent aux artistes de contribuer à l'instauration de relations nationales et internationales et de rapprocher l'art et le peuple dans une atmosphère plus détendue que celle qui règne dans les salles d'exposition.
- Des titres comme ATELIERS EN PLEIN AIR (1979), ou RETOUR A LA NATURE (1981), ou NATURE, AVENIR ou RÉSERVE ARTIFICIELLE (1982), indiquent clairement les objectifs et l'esprit de ces manifestations, qui réunissent des participants enthousiastes venus des quatre coins du monde.
84. Les leçons et les résultats de ces initiatives ont fait ensuite l'objet d'un symposium international intitulé : « PARTICIPATION DES ARTISTES AUX ÉCHANGES CULTURELS ». Les résolutions adoptées lors de cette réunion appelaient à :
1. encourager les initiatives communes entre les artistes allemands et étrangers en RFA et ailleurs avec l'aide financière des gouvernements concernés,
  2. une intervention plus intense de l'art et des artistes dans les programmes d'échanges entre villes, communautés ou institutions,
  3. une coopération entre les artistes allemands et étrangers dans le domaine de l'enseignement artistique et de la coopération internationale entre artistes.
- Le programme a été élargi et un ATELIER D'ART GERMANO-INDIEN s'est tenu en 1981. Il a abouti à nombre d'expositions dans différentes régions de la République. Au printemps 1983, une mission d'étude s'est rendue en Inde. Les participants, outre qu'ils ont découvert certains aspects des richesses culturelles nationales indiennes, ont pu se rendre compte de la manière dont l'art était enseigné en Inde.
85. Les résultats de ce programme d'échanges et l'expérience acquise ont été si positifs — malgré le choc produit de prime abord sur l'artiste par la révélation d'une culture totalement étrangère à la sienne — que le Comité national de l'AIAP en RFA a invité l'Association à organiser des rencontres internationales où la participation des artistes du Tiers-Monde serait élargie. Les contacts directs et personnels ont le pouvoir de renforcer la coopération entre artistes, la confiance, la compréhension et l'entraide qu'ils s'apportent mutuellement.
86. FERNANDO URENA RIB, République Dominicaine  
L'orateur a exprimé des vues pessimistes quant à l'avenir de l'homme et à son aptitude à changer le monde. Où que nous tournions nos regards vers le passé, le présent, le futur, le spectacle est également sinistre : guerre, oppression, drame. Aucune forme de gouvernement, aucun système n'est parvenu à rendre le monde plus vivable. Les artistes, les hommes de science, les politiciens, les économistes et même les hommes de religion ont échoué.
87. La solution réside dans la justice, un mot qu'il faut comprendre dans ses diverses acceptions : amour et paix, bonne volonté et sagesse. Il n'y a plus désormais qu'une seule issue : le retour de l'homme à Dieu et à la Nature. Les artistes du monde entier l'ont pressenti et ont exprimé leur conviction de différentes manières à travers leurs œuvres.
88. En République Dominicaine, les artistes n'ont qu'une idée : avoir l'honneur d'être les hôtes du prochain Congrès et de l'Assemblée Générale de l'AIAP. L'orateur a exprimé le vœu que le XI<sup>e</sup> Congrès de l'AIAP soit marqué par une manifestation particulière : une exposition internationale consacrée au combat des artistes pour l'avènement d'un nouvel ordre international. La préparation de ce Congrès et la collaboration requise à cet effet feront la preuve, aux yeux du monde, du désir et de la volonté des artistes d'œuvrer pour l'avènement d'une ère de plus grande justice.
89. HILDE MAEHLUM, Norvège.  
Le nouveau Président de l'AIAP a parlé au nom des cinq pays nordiques. Ses premiers mots ont été : « Bien que nous soyons tous conscients dans les pays nordiques, de la gravité de la situation mondiale, nous ne faisons rien. Nous risquons d'être bientôt confrontés avec le choix suivant : le monde sera un ou ne sera pas. » Selon Mme Maehlum, le mouvement pacifiste incite à un certain optimisme. La participation des artistes à ce mouvement est d'une grande importance car, comme l'a dit jadis Bernard Shaw : « Après la torture, l'art est le moyen de persuasion le plus efficace. »
90. La culture, a-t-elle poursuivi, n'est pas un domaine marginal, sans importance, un pis-aller, à l'ombre de la politique et de l'économie. La culture est au contraire le fondement de toutes les autres branches d'activité. Il faut prendre garde que la culture nationale ne débouche sur le nationalisme. L'identité de chaque individu est d'un prix inestimable ; son identité culturelle également ; l'une et l'autre sont les clés des rapports de l'homme avec ses semblables. Les artistes sont d'importants catalyseurs dans la quête des valeurs culturelles. Les œuvres d'art de qualité sont pour les hommes une expérience partagée qui contribue à les rapprocher.
91. Quelle est la solution opposée par l'artiste au défi de l'ère de l'électronique ? En fait, il existe au moins deux solutions : la première consiste à utiliser la technologie nouvelle et la seconde à prendre conscience du rôle de contrepois exercé par les arts plastiques, capables de rapprocher les cultures sans le recours des mots, et dont le message, qui plus est, fait naître le dialogue.
92. Dans les pays nordiques, comme ailleurs, les conditions matérielles de la vie des artistes ont fait l'objet de maints débats et discussions. Les artistes se sont battus pour une politique culturelle qui leur assure une certaine sécurité matérielle, l'indépendance et la liberté. Leur combat n'a pas été vain ; les artistes nordiques ont obtenu certains avantages : droits de monstration, augmentation du nombre de bourses, revenu minimum garanti pour certains d'entre eux, rémunération lorsqu'ils exposent leurs œuvres sur des places publiques, et aide aux galeries gérées par des artistes. Bien que la liste des avantages acquis soit impressionnante, il reste encore beaucoup à faire. Nous, artistes nordiques, sommes très actifs au sein de nos organisations. « NOUS DISCUTONS, NOUS RECLAMONS, NOUS NÉGOCIONS AVEC CEUX QUI SONT AU